

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

IP/N/4/ITA/1

21 février 1996

(96-0650)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: français

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 4 d) DE L'ACCORD

Italie

La Mission permanente de l'Italie a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 31 janvier 1996.

Conformément aux dispositions de l'article 4 d) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, j'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint la liste des accords multilatéraux et bilatéraux conclus par l'Italie et entrés en vigueur avant la date d'entrée en vigueur de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce.*

*Le texte de ces accords sera disponible au Secrétariat de l'OMC où les délégations intéressées pourront le consulter.

CONVENTIONS MULTILATERALES RELATIVES A LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE AUXQUELLES L'ITALIE EST PARTIE

OMPI

Convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (Acte de Stockholm).

Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques (Acte de Paris).

Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits (Acte de Lisbonne), (Acte additionnel de Stockholm).

Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (Acte de Stockholm).

Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels.

Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques.

Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international.

Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome).

Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels.

Traité de coopération en matière de brevets (Washington).

Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets.

Convention de Genève pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes.

Convention de Bruxelles concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite.

Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets.

Traité de Nairobi concernant la protection du symbole olympique.

AUTRES CONVENTIONS

Convention sur la délivrance de brevets européens (Munich, 5 octobre 1973) (entrée en vigueur pour l'Italie le 1er décembre 1978).

Convention de Genève pour la protection des obtentions végétales (UPOV) (1991).

Convention internationale sur l'usage des nominatifs d'origine et des appellations des fromages, signée à Stresa le 1er janvier 1951, et Protocole signé à La Haye, le 18 juillet 1951.

Convention universelle sur le droit d'auteur, avec ses protocoles. Paris, le 24 juillet 1971.

ACCORDS BILATERAUX ENTRE L'ITALIE ET D'AUTRES PAYS

1. Accords italo-suisses

- 1.1 Accord du 25 avril 1961 relatif à l'exportation de vins italiens en Suisse.
- 1.2 Convention concernant la reconnaissance réciproque des marques imprimées sur les oeuvres en métaux précieux. Berne, le 15 janvier 1970.

2. Accords italo-allemands

- 2.1 Loi du 13 juillet 1966, n° 658, pour la ratification et l'exécution de l'Accord du 23 juillet 1963 entre la République italienne et la République fédérale d'Allemagne pour la protection des indications de provenance, des appellations d'origine et autres appellations géographiques et du Protocole ainsi que de l'échange de lettres du 14 mai 1964.
- 2.2 Accord en matière de protection des droits de propriété industrielle. Rome, le 30 avril 1952.
- 2.3 Accord en matière de brevets pour inventions industrielles, par échange de notes. Rome, le 12 novembre 1953.
- 2.4 Echange de notes sur la prorogation de la durée de protection des oeuvres de talent. Bonn, le 28 avril 1967.

3. Accords italo-français

- 3.1 Loi du 11 juin 1967, n° 476, pour la ratification et l'exécution de la:

Convention du 28 avril 1964 entre l'Italie et la France pour la protection des appellations d'origine, des indications de provenance et des appellations de certains produits ainsi que de l'annexe au Protocole;

Convention du 28 avril 1964 entre l'Italie et la France pour les dessins et modèles.

Propriété littéraire et artistique

- 3.2 Echange de lettres pour la prorogation des droits de protection des oeuvres littéraires et artistiques du 27 décembre 1951.
- 3.3 Echange de lettres sur les droits d'auteur du 29 juillet 1957.
- 3.4 Convention spéciale pour la protection de la propriété littéraire et artistique. Paris, le 9 juillet 1984.
- 3.5 Echange de notes pour la prorogation des termes de protection des droits d'auteur d'oeuvres littéraires et artistiques. Rome, le 21 décembre 1951.
- 3.6 Echange de notes pour la prorogation des termes de protection des droits d'auteur d'oeuvres littéraires et artistiques dont à la Convention du 27 décembre 1951. Rome, le 29 juillet 1957.

Propriété industrielle

- 3.7 8 janvier 1955-21 octobre 1960: Echange de lettres sur la protection temporaire de la propriété industrielle.
- 3.8 21 octobre 1959: Echange de lettres au sujet des taxes sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne les redevances des licences d'exploitation des brevets.
- 3.9 Déclaration pour faciliter aux sociétés commerciales l'exercice des droits de propriété industrielle. Rome, le 16 mars 1887.
- 3.10 Accord en matière de propriété industrielle, avec échange de notes. Rome, le 29 mai 1948.
- 3.11 Quatre échanges de notes en matière de propriété industrielle pour l'intégration de l'accord du 29 mai 1948. Le deuxième échange de notes se réfère à la protection des propriétés industrielles dans les expositions. Paris, le 26 septembre 1949.
- 3.12 Echange de notes concernant l'intégration de l'accord sur la propriété industrielle du 29 mai 1948. Rome, le 15 novembre 1949.
- 3.13 Echange de notes pour rectifier l'article 7 de l'accord du 29 mai 1948 en matière de propriété industrielle. Stresa, le 25 mai 1951.
- 3.14 Echange de notes pour l'extension territoriale de l'accord du 8 janvier 1955 relatif à la protection temporaire de la propriété industrielle dans les expositions. Rome, le 21 octobre 1959.

Indications géographiques

- 3.16 Convention pour la protection des appellations d'origine, des indications de provenance et des appellations de certains produits (un protocole et deux annexes) du 28 avril 1964.
- 3.17 Accord par échange de lettres pour des modifications aux annexes A et B de la Convention du 28 avril 1964. Paris, le 13 février 1970.

4. Accords italo-autrichiens

- 4.1 Accord concernant les dénominations géographiques d'origine et appellations de certains produits, avec échange de notes. Rome, le 1er février 1952.
- 4.2 Décret du Président de la République du 8 avril 1972, n° 394, pour l'exécution du Protocole additionnel à l'Accord entre l'Italie et l'Autriche pour les dénominations géographiques d'origine et appellations de certains produits du 1er février 1952, signé le 17 décembre 1969.
- 4.3 Accord en matière de propriété industrielle. Rome, le 13 juin 1953.

5. Accords italo-espagnols

- 5.1 Loi du 25 octobre 1978, n° 767, pour la ratification et l'exécution de l'Accord entre la République italienne et l'Espagne pour la protection des indications de provenance, appellations d'origine et dénomination de certains produits, et Protocole et annexes du 9 avril 1975.

5.2 Echange de notes relatif à la durée de la protection des droits d'auteur. Rome, le 12 octobre 1957.

6. Accords italo-anglais

6.1 Echange de notes pour la protection réciproque des enregistrements. Rome, le 11 janvier 1959.

6.2 Echange de notes pour la reconnaissance réciproque des marques d'épreuve sur les armes à feu. Londres, le 24 juin 1926.

6.3 Accord pour la prorogation de la validité des brevets pour inventions industrielles. Londres, le 16 juin 1951.

7. Accords italo-brésiliens

Echange de notes pour la prorogation de la durée de validité des droits d'auteur sur les oeuvres littéraires et artistiques. Rio de Janeiro, le 16 septembre 1963.

8. Accords italo-norvégiens

Echange de notes concernant la prorogation des termes de protection des oeuvres littéraires et artistiques. Rome, le 16 décembre 1956.

9. Accords italo-portugais

Echange de notes pour la protection des droits d'auteur. Lisbonne, le 12 mai 1906.

10. Accords italo-américains

10.1 Echange de notes concernant les droits d'auteur. Washington, le 28 octobre 1892.

10.2 Echange de notes pour la protection des oeuvres musicales. Manchester-Washington, le 11 mars 1915.

10.3 Déclaration pour la protection réciproque des marques de fabrique et de commerce. Washington, le 1er juin 1882.

10.4 Accord pour la coopération scientifique et technologique. Rome, le 1er avril 1988 (avec révision biennale) [Annexe relative aux droits de propriété intellectuelle].

12. Accords italo-coréens

Echange de notes concernant la protection réciproque des droits relatifs aux brevets industriels et aux marques de fabrique. Séoul, le 7 juin 1961.

13. Accords italo-danois

13.1 Déclaration pour la protection des dessins et brevets industriels. Rome, le 3 mars 1907.

13.2 Accord pour la prorogation de la durée de validité des brevets d'invention. Copenhague, le 7 juillet 1950.

14. Accords Italie-Fédération de Russie

14.1 Quatre échanges de notes pour la reconnaissance réciproque des marques de fabrique. Moscou, le 30 juin 1960.

14.2 Accord sur la protection réciproque et sur l'utilisation des droits de propriété industrielle. Rome, le 30 novembre 1989.

15. Accords italo-islandais

Echange de notes, constituant un accord, pour l'enregistrement réciproque des marques d'entreprise. Rome-Oslo, le 6 février 1976.

16. Accords italo-luxembourgeois

Déclaration pour la protection des marques de fabrique. La Haye-Luxembourg, le 3 mars 1896.

17. Accords italo-hollandais

Accord concernant le règlement de certaines questions relatives à la propriété industrielle résultant de mesures adoptées suite à l'existence de l'état de guerre. Rome, le 22 septembre 1952.

18. Accords italo-suédois

Echange de notes pour le droit d'exiger certains actes en langue française en matière de brevets. Rome, le 9 septembre 1924.